

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 23 avril 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	17
Votants	22

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ARRIBARD Martine, MARTINIAULT Anne-Laure, BOSSARD Nelly, LEMARCHANDEL Franck, DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, GORON Maxime, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney.

Étaient absents excusés : ANDRÉ Marie-Thérèse donne pouvoir à TOCZÉ Christian / LEDO Audrey donne pouvoir à DELVILLE Nathalie / BLANDIN Béatrice donne pouvoir à DEHEEGER Vianney / JEANNEAU Luc donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure / MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à BAZIN Denis / QUENOUILLE Roger / GIOT Stéphanie / PRESCHOUX Léon/

Étaient absentes : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile / D'ABOVILLE Rosine

Secrétaire de séance : M. DUFEIL Christophe à qui il est adjoint un auxiliaire.

5. Validation du programme détaillé d'aménagement de la place André Ferré et lancement de la consultation à marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée

Rapporteur : M. Régis Bolivard, adjoint.

Il est rappelé la volonté de la municipalité de valoriser la place André Ferré afin que cet espace public, situé en centre-bourg, soit mis en valeur, que les habitants s'approprient le site et que le tissu commercial puisse s'y développer.

Après une phase d'étude et de concertation avec les habitants et les commerçants, le cabinet Prigent a réalisé un programme d'aménagement. Ce dernier a été présenté aux commerçants de la place le 12 novembre 2024 et en réunion publique le 27 novembre 2024. Le projet a reçu un avis positif de la part des commerçants et de la population. Il a également été validé en réunion du conseil municipal le 20 décembre 2024.

Les principaux objectifs sont de :

Conservé un usage de stationnement en coeur de place pour les riverains et les commerçants y compris du stationnement minute à proximité de certains commerces (opticien, boulangerie),

Proposer une modularité des usages en particulier en coeur de place : piétonnisation de tout ou partie de la place en fonction des besoins et des temporalités, par un système de bornes amovibles,

Proposer la mise en accessibilité des liaisons entre les espaces de stationnement et les accès aux commerces y compris du stationnement pour les personnes à mobilités réduites (PMR),

Permettre le bon fonctionnement du marché : accessibilité des véhicules, manoeuvre et girations sur la place, présentation des étales, etc

Préserver une place qui reste complètement interdite aux voitures sur les horaires de marché,

Encourager l'organisation d'un coeur de marché au milieu de la place,

Proposer la création et/ou l'agrandissement de terrasses et améliorer leur confort,

Permettre une configuration qui assure le maintien et le développement des animations sur la place (concerts des Vendredis de l'été),

Orienter l'espace scénique de façon à profiter des effets de terrasses et de la topographie naturelle de la place,
Proposer des solutions techniques pour piétonniser la place en empêchant l'accès véhicules de façon temporaire,
Conserver le plus possible les arbres existants sur la place André Ferré en fonction de leur état et de leur positionnement,
Améliorer et libérer des vues de la place depuis la rue Nationale et la rue de la Libération,
Créer un espace «jardin» de pleine terre en point bas qui favorise l'infiltration des eaux pluviales et composé d'essences adaptées, diversifiées, nécessitant peu d'entretien,
Etc

A ce stade le cabinet Prigent estime le montant des travaux d'aménagement de la place André Ferré à 610 000 euros HT. En option, le périmètre des travaux pourrait être élargi à l'aménagement de la rue de la Libération dont le montant des travaux est évalué à 110 000 euros HT et la place de la médiathèque pour 160 000 euros HT.

Le programme étant désormais arrêté, il convient de lancer une consultation pour retenir un cabinet de maîtrise d'œuvre qui aura pour mission la réalisation des études afin de lancer le marché de travaux pour le réaménagement de la Place André Ferré.

Compte tenu du planning proposé par le cabinet d'études, la consultation pourrait être lancée en mai 2025 pour un démarrage des études en septembre 2025. Les travaux pourraient être lancés en mai-juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont cinq pouvoirs),

- **valide** le programme d'aménagement de la place André Ferré dont le montant des travaux est estimé à 610 000 euros HT
- **précise** que le périmètre pourrait être élargi à l'aménagement de la rue de la Libération dont le montant des travaux est évalué à 110 000 euros HT et la place de la médiathèque pour 160 000 euros HT

M. le maire indique qu'une consultation, en procédure adaptée, sera lancée pour le marché de maîtrise d'œuvre.

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,
Le Maire, Christian Toczé




Le secrétaire de séance, Christophe DUFELL

